

## CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE

### EPREUVE DE RÉSOLUTION D'UN CAS PRATIQUE *Concours externe - Concours interne - Troisième concours*

#### Note de cadrage indicatif

*Cette note de cadrage ne constitue pas un texte réglementaire dont les candidats pourraient se prévaloir, mais un document indicatif destiné à éclairer les candidats et les formateurs.*

#### **Intitulé réglementaire de l'épreuve :**

*Décret n° 2007-110 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints territoriaux du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe.*

*Concours externe - Concours interne - Troisième concours*

**Résolution écrite d'un cas pratique à partir des données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions.**

**Durée : 2 heures  
Coefficient : 4**

#### **Bon à savoir**

- L'épreuve écrite de cas pratique concerne les candidats des 3 voies de concours
- En plus de cette épreuve :
  - les candidats du **concours externe** et du **3<sup>e</sup> concours** doivent passer une épreuve écrite de **questionnaire**
- Une note de cadrage permet de se renseigner sur cette épreuve
- Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves entraîne l'élimination du candidat

#### **À QUOI CORRESPOND LE SUJET DE CAS PRATIQUE ?**

##### **>> Le sujet**

Le sujet porte sur **une mise en situation professionnelle** du candidat, suivie **de questions** et d'un **dossier** comprenant plusieurs documents.

Ce dossier fournit au candidat :

- des éléments qui précisent le cas à résoudre
- des éléments qui aident à résoudre ce cas.

Le dossier comprend une dizaine de pages. Il peut être composé de documents diversifiés comme, par exemple : des articles de presse, des documents techniques, des documents visuels, des tableaux...

Le sujet est composé de plusieurs questions :

- le nombre de questions peut varier en fonction des mises en situation
- le barème est indiqué pour chaque question : il indique au candidat le développement attendu, par exemple :
  - o si la question vaut 1 point, la réponse attendue est brève
  - o si la question vaut 6 points, la réponse attendue doit être plus développée
- les questions peuvent appeler des réponses sous une forme rédigée, sous forme de tableau, de schéma, de croquis
- le sujet peut comporter des calculs en lien avec les missions (bon de commande de matériel...)

### >> Traiter le cas pratique

En plus des informations fournies dans la mise en situation et dans le dossier, **le candidat utilise ses connaissances et son savoir-faire** pour compléter sa réponse au cas pratique.

Le candidat doit prendre le temps d'analyser et de comprendre la situation proposée, les questions posées et les informations fournies dans le dossier.

### >> Sur quels thèmes porte l'épreuve de cas pratique ?

Cette épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- le cas pratique porte sur « **une situation à laquelle un adjoint territorial du patrimoine peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions** ».

#### **Bon à savoir :**

*Les sujets de cas pratique permettent à tous les candidats de s'y "retrouver", quel que soit le métier qu'ils exercent.*

### **Rappel des missions des adjoints territoriaux du patrimoine principaux de 2<sup>e</sup> classe**

*Extraits du décret n° 2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine :*

#### **□ L'adjoint territorial principal du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe**

**Article 3.- II.** - « Les adjoints territoriaux du patrimoine principaux de 2<sup>ème</sup> classe assurent **le contrôle hiérarchique et technique** des adjoints territoriaux du patrimoine. Des missions particulières, y compris des tâches d'une haute technicité, peuvent leur être confiées.

Lorsqu'ils sont affectés dans les bibliothèques, ils peuvent être chargés de fonctions d'aide à l'animation, d'accueil du public et notamment des enfants, et de promotion de la lecture publique. »

*>> Dans leur rôle d'**encadrant**, les adjoints territoriaux du patrimoine principaux de 2<sup>ème</sup> classe supervisent la mise en œuvre des missions les adjoints territoriaux du patrimoine qui sont également précisées dans le statut particulier.*

#### **□ L'adjoint territorial du patrimoine**

**Article 3.- I.** - « Les adjoints territoriaux du patrimoine peuvent occuper un emploi :

1° Soit de **magasinier de bibliothèques** ; en cette qualité, ils sont chargés de participer à la mise en place et au classement des collections et d'assurer leur équipement, leur entretien matériel ainsi que celui des rayonnages ; ils effectuent les tâches de manutention nécessaires à l'exécution du service et veillent à la sécurité des personnes ;

2° Soit de **magasinier d'archives** ; en cette qualité, ils sont particulièrement chargés des conditions d'accueil du public ; ils assurent, dans les bâtiments affectés à la visite ou au dépôt des documents, l'entretien courant des locaux conformément aux obligations de service définies par les règlements intérieurs propres à chaque établissement ou catégorie d'établissements ; ils assurent, en outre, les opérations de collecte, de rangement, de communication et de réintégration des documents, concourent à leur conservation ainsi qu'au fonctionnement des salles de lecture et des expositions ;

3° Soit de **surveillant de musées et de monuments historiques** ; en cette qualité, ils sont particulièrement chargés des conditions d'accueil du public ; ils assurent, dans les bâtiments affectés à la visite ou au dépôt des œuvres d'art et des documents, l'entretien courant des locaux conformément aux obligations de service définies par les règlements intérieurs propres à chaque établissement ou catégorie d'établissements ; ils peuvent, en outre, assurer la conduite des visites commentées et participer à l'animation des établissements ;

4° Soit de **surveillant des établissements d'enseignement culturel** ; en cette qualité ils assurent, dans les bâtiments affectés à l'enseignement, l'entretien courant des locaux conformément aux obligations de service définies par les règlements intérieurs propres à chaque établissement ou catégorie d'établissements ; ils assurent, en outre, la surveillance des ateliers, des salles de cours, des galeries et des bibliothèques ; ils contrôlent l'assiduité des élèves et préparent le matériel nécessaire aux personnels enseignants ; ils participent à l'organisation des concours et des expositions ;

5° Soit de **surveillant de parcs et jardins** ; en cette qualité, ils sont particulièrement chargés des conditions d'accueil du public et du respect du règlement propre au lieu où ils sont affectés ; ils veillent à la conservation du patrimoine botanique ; ils peuvent, en outre, participer à la préparation de visites commentées ou de manifestations à caractère botanique.

Dans les établissements où ils sont affectés, ils sont chargés de la surveillance. Ils veillent à la sécurité et à la protection des personnes, des biens meubles et immeubles et des locaux en utilisant tous les moyens techniques mis à leur disposition. Ils assurent la surveillance des collections et le classement des ouvrages. Ils assurent les travaux administratifs courants. »

**Le cas pratique peut aborder** une situation concrète rencontrée par un adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre de ses missions :

Quelques exemples de situations :

- un incident survenu dans le service ou l'établissement
- le déroulement d'une animation
- la mise en œuvre d'un projet
- ...

Dans certains cas, **le candidat doit se situer comme encadrant.**

Les sujets proposés peuvent faire appel à des notions de :

- gestion d'équipe
- gestion des emplois du temps
- sauvegarde d'œuvres / de documents
- préparation de matériel avant la réalisation d'évènements...

### **>> A quoi sert l'épreuve de cas pratique ?**

Elle permet de mesurer à la fois les aptitudes professionnelles et rédactionnelles du candidat.

On attend de lui qu'il rédige clairement les réponses aux problèmes rencontrés. Un critère de notation essentiel est sa capacité à se faire comprendre dans le cadre professionnel.

Dans certains cas, le candidat peut illustrer ses réponses avec des tableaux, schémas, croquis, intégrés dans une réponse rédigée.

Cette épreuve permet de vérifier à la fois le sens pratique du candidat, ses connaissances professionnelles, ses capacités à encadrer et ses aptitudes à communiquer par écrit.

## **>> Evaluation de la copie**

Une copie devrait obtenir la moyenne ou plus lorsqu'elle :

- propose une analyse précise des informations données dans le sujet
- fait preuve de connaissances professionnelles précises
- démontre, si une question l'exige, des aptitudes à l'encadrement
- propose des solutions et des dispositifs corrects pour répondre au problème posé
- est rédigée dans un style correct : syntaxe, orthographe

Une copie ne devrait pas obtenir la moyenne lorsqu'elle :

- omet des informations importantes contenues dans le sujet
- se limite à copier des extraits du dossier sans apport personnel ni mise en perspective
- propose des solutions et des dispositions incorrectes pour répondre au problème posé
- est rédigée dans un style particulièrement incorrect

EXEMPLE DE SUJET PROPOSÉ LORS D'UNE PRÉCÉDENTE SESSION

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS  
D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve consiste en la résolution écrite d'un cas pratique à partir de données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle l'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures  
Coefficient : 4

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf signes particuliers figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser de l'encre noire, non effaçable pour écrire et/ou souligner. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Il sera tenu compte de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce dossier comprend 9 pages.  
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Liste des documents :

**Document 1** « Bouturothèque : dispositif de troc de plantes en bibliothèque » - *pro.bpi.fr* - 21 septembre 2021 - 2 pages

**Document 2** « Fiche expositions » (extrait) - *pro.bpi.fr* - 9 mars 2022 - 1 page

**Document 3** « Les rendez-vous nature » - *jardinsdesplantesdeparis.fr* - Mai 2022 - 2 pages

**Annexe 1** Deux devis - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

## Bouturothèque : dispositif de troc de plantes en bibliothèque

**Public cible :** Tout public

**Objectif de l'action :**

- Développer des actions pédagogiques, ludiques, concrètes, pratiques autour du jardinage, de la nature, de la biodiversité, des plantes
- Favoriser la participation des usagers à la vie de la bibliothèque
- Favoriser le lien entre les habitants du quartier
- Participer à une sensibilisation à l'écologie, à la nature et au verdissement des villes
- Favoriser le développement de formes alternatives à la consommation via le troc et le partage

**Description de l'action :**

Le principe de la bouturothèque est très simple : les gens apportent une ou des plantes (des boutures de leurs propres plantes pour la plupart ou des plants obtenus par semis) et repartent avec d'autres. Une étagère accueille les plantes à troquer qui sont repérables grâce à une bande de papier fixée autour des pots sur laquelle est indiquée « Plante à troquer » ainsi que le nom de la plante et d'éventuels conseils de jardinage. Nous avons également réalisé un mode d'emploi qui rappelle les grandes lignes du fonctionnement du dispositif.

**Périodicité de l'action :** Action en continu à la bibliothèque

**Moyens humains et techniques :** Nous sommes plusieurs bibliothécaires à nous occuper du dispositif. Il est sans doute préférable d'être au moins deux pour assurer un suivi régulier des plantes (arrosage...) notamment en cas d'absence de l'une ou l'autre des personnes. Et bien sûr, l'implication d'une partie de l'équipe est importante pour faciliter la mise en valeur du dispositif auprès du public, être capable d'informer les usagers sur son fonctionnement...

**Matériel**

- Les plantes
- Nous entretenons en interne un petit stock de boutures provenant des plantes que nous avons à la bibliothèque ou chez nous (pour les collègues fans de plantes vertes) pour réalimenter la bouturothèque en cas de besoin. Cela permet d'assurer une bonne diversité des plantes proposées et il faut de toute façon un petit stock de départ pour tout simplement initier le projet. Un bord de fenêtre est parfait pour organiser cela. C'est aussi l'occasion de végétaliser la bibliothèque en y installant des plantes (qui peuvent être elles-mêmes issues de boutures et de récup, pour que cela soit fait à moindre frais).

- Ensemble de boutures
- En plus des plantes, il faut prévoir :
  - ✓ Un espace pour installer la bouturothèque, une étagère par exemple ou un petit meuble spécifique qui peut aussi accueillir éventuellement une grainothèque et des livres en rapport avec le jardinage, les graines, les boutures...
  - ✓ Des contenants pour mettre les boutures : des pots de yaourts ou des bouteilles coupées font très bien l'affaire
  - ✓ Des soucoupes pour arroser plus facilement : des barquettes alimentaires ou de petits plateaux conviennent très bien
  - ✓ Des feuilles de journaux pour faciliter le transport des plantes par les troqueuses et troqueurs
  - ✓ Un peu de terre pour les boutures faites sur place (avec un sac de terreau on peut déjà faire pas mal de choses), renseignez-vous éventuellement auprès des services des espaces verts pour voir s'ils peuvent vous en fournir.

- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents **et de vos connaissances**.
- ♦ Les réponses peuvent se présenter sous forme de phrases rédigées, de tableaux, de graphiques, de schémas ...

Vous êtes adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe au service Culture de la commune de Cultureville (4 500 habitants). Votre service gère notamment le musée communal des plantes locales, sa bibliothèque et son jardin.

La municipalité souhaite développer des actions pédagogiques autour de la biodiversité tout en proposant des activités « hors les murs ». A cet effet, l'installation d'une bouturothèque a été décidée ainsi que l'organisation d'une animation autour des plantes locales dans le jardin du musée.

A l'aide des documents joints, de vos connaissances et de votre expérience professionnelle, répondez aux questions suivantes :

### Question 1 (4 points)

Pour la mise en place de cette bouturothèque, élaborez une charte des bonnes pratiques destinée aux usagers.

### Question 2 (3,5 points)

Un conflit éclate entre deux usagers, chacun souhaitant récupérer la même bouture. Comment gérez-vous la situation ?

### Question 3 (5 points)

Vous organisez une exposition sur les plantes locales dans le jardin du musée (le type d'exposition est à votre appréciation). Décrivez les étapes nécessaires à son organisation.

### Question 4 (2,5 points)

Dans le cadre de l'organisation d'un atelier pédagogique pour enfants (8 participants, à partir de 5 ans) autour des plantes locales, il vous est demandé de choisir entre plusieurs devis de prestataires selon des critères de prix et de qualité de prestation. Vous utiliserez pour cela l'annexe 1, développerez vos calculs et expliquerez votre choix.

### Question 5 (5 points)

Après cet atelier, un bilan sera remis à l'élu en charge de la culture. Votre responsable vous demande de préparer la trame de la fiche bilan. Vous pouvez répondre sous forme de tableau.

- ✓ Côté compétences, l'art de la bouture est bien plus facile qu'il n'y paraît. De nombreuses plantes se bouturent très facilement simplement en mettant un morceau de tige à tremper dans l'eau voire en le repliquant directement en terre et en attendant que cela reparte. N'hésitez pas à expérimenter !

#### Mise en œuvre :

Les personnes passent par l'accueil quand elles ont des plantes à déposer ce qui permet de refaire un point éventuel sur la façon dont il faut procéder.

Nous leur expliquons par exemple, qu'il est mieux d'éviter de déposer cinq boutures de la même plante et de répartir avec cinq boutures de plantes différentes ce qui nuit beaucoup à la diversité de ce qui est proposé. Pour le moment, nous restons assez souples sur l'organisation, l'essentiel étant que des échanges se fassent et que le bouche à oreille fonctionne.

Pour que le transport soit facilité et limiter les risques d'eau renversée les boutures mises en terre et pas simplement dans un récipient d'eau sont privilégiées. Le public peut troquer aussi bien des plantes d'intérieur que d'extérieur, ornementales que potagères...

La plupart des usagers connaît le nom de la plante qu'ils apportent mais en cas de besoin, internet ou des applications de reconnaissance de plantes (comme Plantnet) sont très utiles pour pouvoir étiqueter correctement les plantes.

Nous essayons d'avoir en continu entre 10 et 15 plantes à troquer à disposition du public et un peu de stock sur le bord de la fenêtre de notre cuisine en cas de besoin.

#### Partenaires :

Plusieurs usagers sont investis sur les projets de jardinage de la bibliothèque ; ils ont organisé les premiers trocs aux plantes ponctuels de la bibliothèque. Pour le moment, nous n'avons pas développé de partenariats particuliers avec d'autres structures mais nous comptons le faire petit à petit (le projet a été lancé en période Covid, ce qui n'a pas facilité la mise en réseau du projet).

Beaucoup de structures peuvent être des partenaires intéressants pour développer ce type d'initiative : jardins partagés, associations de jardinage, services des espaces verts, usager-e-s ressources, groupes de troc de plantes (sur Facebook par exemple).

#### Résultat et perspective :

La bibliothèque est installée avec la grainothèque sur un meuble situé à l'entrée de la bibliothèque juste à côté de la banque d'accueil. Elle est donc très visible et cela suscite beaucoup de discussions avec les usagers. Les retours sont très positifs. Les échanges se font de façon régulière (plusieurs par semaine) ce qui est beaucoup plus que les échanges réalisés au niveau de la grainothèque.

Dans notre contexte de grosse ville, la pratique de bouturer ses plantes (notamment les plantes d'intérieur) semble plus répandue que celle de collecter des graines. Le facteur le plus limitant est sans doute que beaucoup ignorent le mode de réalisation des boutures ou des semis. Le désir de participation est sensible chez certains qui nous font aussi part de leur frustration liée à leur manque de pratique en jardinage. Nous laissons donc sur le meuble de la bouturothèque, les livres sur le sujet qui peuvent aider les gens à se lancer.

Nous distribuons également des petits zines réalisés par Juliette Patissier (@plantinzineplant) téléchargeables gratuitement ici et qui donnent plein d'astuces pour avoir des plantes gratuites chez soi et notamment faire des boutures, récolter des graines... Ce projet recouvre aussi une forme de participation des usager-e-s intéressante puisque ce sont bien elles et eux qui font vivre le dispositif, la bouturothèque s'enrichissant de ce qu'ils/elles y apportent. Certaines personnes y contribuent d'ailleurs en donnant des plantes sans en prendre en échange.

Les perspectives du projet sont de développer des animations autour de la thématique : ateliers boutures, récolte de graines, bombes à graines... qui permettront de mettre en valeur la bouturothèque et d'aider les gens à pouvoir y participer. Ce projet de bouturothèque est complètement associé à celui de la grainothèque et plus largement aux projets autour du jardin menés par la bibliothèque.

## Fiche expositions (extrait)

### ÉLABORATION ET REALISATION

#### I – Élaboration

- Mise en place du projet et définition du sujet, soumis à validation de la Direction
- Constitution du dossier préparatoire : note d'intention et synopsis ; budget et calendrier prévisionnels ; date de l'inauguration. Validation par la Direction de l'établissement.
- Constitution de l'équipe-projet et mise en place des instances de coordination et validation
- Documentation et recherches, en partant des collections de l'établissement.
- Identification de collections, de prêteur.se.s, de sources d'archives et d'iconographie. Recherches et 1<sup>er</sup>s contacts. Choix des œuvres
- Scénario et liste d'œuvres
- Scénario : description précise du contenu, de l'ambiance recherchée, du nombre de pièces et des dispositifs audiovisuels pour chaque partie, subdivisée en sous-parties et séquences
- Liste d'œuvres : topographique, chaque ligne correspond à une œuvre ou document, indiquant la cote, le titre, le prêteur, l'emplacement dans l'exposition, le type d'accrochage et d'encadrement ou le placement en vitrine
- Scénographie : esquisse ; avant-projet sommaire (APS) ; avant-projet détaillé (APD) ; dossier de consultation des entreprises (DCE) – graphisme. Inscription du discours dans l'espace. Veiller à ce que la scénographie reflète les intentions du commissariat : ambiances, temps forts. Intégrer les aspects d'accessibilité au parcours de visite.
- Communication tout au long de l'élaboration du projet : communiqué de presse ; dossier de presse ; organisation des visites de presse ; accueil des journalistes. Communication par les réseaux sociaux. Recherche de partenariats médias.
- Préparation du vernissage (invitations, organisation, accueil, etc.)

#### II – Mise en œuvre, fabrication et montage

1. Rédaction des textes et des cartels de l'exposition
2. Élaboration du catalogue et/ou du livret de l'exposition, de l'affiche, des cartons d'invitation à l'inauguration.
3. Questions administratives et juridiques
  - (...)
4. Travaux et convoiements
  - Fabrication du mobilier et des cadres
  - Montage des décors scénographiques et pose du graphisme : service Régie, scénographe et graphiste
  - (...)

### INAUGURATION ET OUVERTURE AU PUBLIC

#### Exploitation

- Maintenance de l'exposition
- organisation de l'accueil et de la surveillance de l'exposition
- organisation de visites pour le public de la bibliothèque et pour des groupes spécifiques (personnel de l'établissement, scolaires, professionnels...)
- programmation associée à l'exposition : rencontres, débats, projections, ateliers,...

#### Démontage et bilan

(...)

## DOCUMENT 3

jardindesplantesdeparis.fr  
Mai 2022

### Les rendez-vous nature

Prenez vos quartiers d'été au Jardin des Plantes ! Avec les nouveaux « Rendez-vous nature », profitez d'animations quotidiennes et de nombreux événements de juin à fin août dans un cadre naturel unique situé en plein cœur de Paris.

Amateurs scientifiques, jardiniers, soigneurs, chercheurs et même artistes vous invitent à découvrir de façon originale les richesses de ce jardin historique : ses espèces végétales et animales, ses recoins les plus insolites, à la croisée des métiers qui l'animent.

Entre art et science, une multitude d'expériences vous attendent pour s'évader, ressentir, expérimenter et aussi développer vos connaissances naturalistes !



Jardin écolo © MNHN - F.-G. Grandin  
AU PROGRAMME

Chaque jour de la semaine, en famille ou entre amis, profitez d'une vaste palette d'activités pour tous les âges !

Vous pourrez découvrir les secrets et astuces des jardiniers du Muséum, contribuez à la recherche scientifique en vous initiant aux programmes de sciences participatives du Muséum, profiter de nombreuses visites guidées dans le jardin et d'activités pour les enfants : land art, contes, ou encore des jeux de piste !

La bibliothèque centrale du Muséum et la bibliothèque Buffon ont été mises à contribution pour mettre à votre disposition une sélection d'ouvrages en libre accès et vous proposer des animations "Livres au jardin".

Et prévoyez de guetter les chauves-souris ensemble au mois d'août, lors de la nuit dédiée à ce petit mammifère !

#### Un espace éphémère dédié

Tous les chemins mènent au Jardin d'été, un espace éphémère aménagé à proximité des Grandes Serres. Point de départ pour certaines activités, vous pouvez aussi vous y relaxer, enivré par des "écoutes sauvages" diffusant des bruits de la nature et des paroles de visiteurs ou de personnels du Muséum sur des thématiques aussi diverses que la respiration florale ou la symphonie animale. Et chaque vendredi, le Jardin d'été se transforme en petit théâtre, avec les représentations "Pour qui veut voir" ! N'en oubliez pas l'heure de votre atelier...

Composez votre programme de la semaine :

Les lundis :

- Animations flash au Jardin des Plantes (du 11 juillet au 29 août) – Dès 6 ans – Gratuit
- Visite guidée « Nez au vent dans le Jardin » (du 4 juillet au 29 août) – Dès 12 ans – Payant

Les mardis :

7/9

- Atelier « Le savoir-faire des Jardiniers » (du 24 mai au 30 août) – Tout public – Gratuit
- Visite guidée du Jardin écolo (du 6 juillet au 16 août) – Dès 12 ans – Payant
- Atelier créatif Land-art (du 12 juillet au 23 août) – Dès 3 ans – Payant

Les mercredis :

- Livres au Jardin (du 6 juillet au 31 août) – Dès 3 ans – Gratuit
- Contes au Jardin (du 6 juillet au 24 août) – Dès 6 ans – Gratuit

Les jeudis :

- Atelier « Les sciences participatives au Jardin » (du 2 juin au 25 août) – Dès 8 ans – Gratuit
- Visite guidée « Les yeux fermés » (du 7 juillet au 25 août) – Dès 12 ans – Payant
- Rencontres en plein air (du 14 juillet au 25 août) – Tout public – Gratuit
- Animations flash au Jardin des Plantes (du 11 juillet au 29 août) – Dès 6 ans – Gratuit

Les vendredis :

- Visite guidée du Jardin des Plantes (du 8 juillet au 26 août) – Dès 6 ans – Payant
- Théâtre « Pour qui veut voir » (du 8 juillet au 26 août) – Dès 8 ans – Gratuit
- Animations flash au Jardin des Plantes (du 11 juillet au 29 août) – Dès 6 ans – Gratuit

Les samedis :

- Écoutes sauvages : siestes sonores en partenariat avec Phaune Radio (du 9 juillet au 27 août) – Dès 6 ans – Gratuit

## ANNEXE 1

### Devis 1

Entreprise X  
Atelier « *Les plantes, ça se mange !* »  
8 participants  
2 h (entre 12h et 14h, tous les jours de semaine sauf le mardi)  
700 € HT  
TVA applicable : 20 %

Le prix pour chaque participant comprend :

- Présentation des herbes et des plantes
- Dégustation des plantes comestibles
- Création d'un mini-jardin dans des jardinières du parc du musée
- Matériel (plantes et terre) : 3 € par participant

### Devis 2

Entreprise Y  
Atelier « *Bar à herbes aromatiques : découverte des différentes herbes aromatiques cultivées localement* »  
2 h (entre 14h et 16h, les mercredis et samedis)  
110 € HT par participant  
TVA applicable : 20 %  
L'atelier sera encadré par 2 animateurs agréés

Le prix pour chaque participant comprend :

- Présentation des herbes et des plantes
- Dégustation des plantes comestibles
- Création d'un mini-jardin dans une boîte à œufs (l'enfant repart avec)
- Diplôme du meilleur jardinier
- Matériel fourni